

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 19 mai 2014 N° 079

Arnaud MONTEBOURG a reçu la Fédération Bancaire Française

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique a réuni ce lundi les membres du comité exécutif de la Fédération Bancaire Française, notamment MM. BONNAFE (directeur général du groupe BNP Paribas) et PEROL (président du directoire de BPCE), ainsi que M. WEBER (président du directoire de La Banque Postale).

Le Ministre a rappelé à ses interlocuteurs l'insatisfaction exprimée par de nombreuses entreprises qui témoignent d'un accès beaucoup trop difficile au crédit. Il les a notamment alertés sur la question sensible de l'accès au crédit de trésorerie pour les TPE. Une enquête récente de la Banque de France montre que sur les quelques 300 000 TPE qui ont sollicité un crédit de trésorerie au premier trimestre 2014, seules environ 60% ont obtenu satisfaction.

Arnaud MONTEBOURG a appelé avec résolution à la mobilisation du secteur bancaire français au service du financement de l'économie productive. Il a souligné à ce titre l'importance du développement de nouveaux outils susceptibles de contribuer au financement de l'économie tels que le PEA-PME, les placements privés et les nouveaux produits d'assurance-vie « eurocroissance ».

Le Ministre a demandé qu'un travail soit conduit entre ses services et la FBF pour aboutir à un engagement des établissements bancaires pour l'accès au crédit des PME et TPE et en particulier au crédit de trésorerie.

Il a également souhaité qu'un travail soit conduit pour accélérer le développement en France des secteurs du capital-risque et du capital-retournement et a souligné le rôle que les banques devaient jouer pour l'innovation et la modernisation de l'appareil productif dans le cadre du plan « Usine du futur ».

Arnaud MONTEBOURG a enfin souhaité que les objectifs de développement du crédit aux PME ou TPE tiennent une place importante dans les plans stratégiques reflétant l'activité des banques, qui eux-mêmes déterminent les rémunérations variables des dirigeants d'établissements bancaires.

Il a été convenu que ce type de réunion prendrait place de manière régulière.

Contacts presse:

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

